

Seconde pro agricole Nature-Jardin-Paysage-Forêt par apprentissage

Formation de niveau 4

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Code Certif Info N°111025.

Formacode (s) :

12589 Découverte nature

12558 Protection forêt

15039 Jardinage

21046 Travaux paysagers

NSF (Spécialités de formation) : 214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

| Code diplôme 40321404 | Découverte nature ; Protection forêt ; Jardinage ; Travaux paysagers

Nom du certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE |

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2024

Public concerné	Vous êtes passionné par la nature et le travail extérieur	
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> Après une classe de 3^{ème} minimum ou 15 ans révolus Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage, de la forêt ou des espaces naturels <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir les métiers du secteur du paysage, de la forêt ou des espaces naturels Faire preuve de savoir-être en entreprise Passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant Demander une affectation selon la procédure académique d'affectation (AFFELNET) auprès de votre établissement. Signer un contrat d'apprentissage <p>Délai d'accès</p> <p>Le délai d'accès est de 7 jours calendaires avant le début de la formation en centre.</p> <p>Dates • Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur cfa-mfr-coutances.fr)</p>	
Présentation générale	<p>Formation par apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> cycle de la seconde sur 1 année : 16 semaines de cours en présentiel, 36 semaines en entreprise 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir les trois secteurs que sont les travaux paysagers, la forêt, les espaces naturels et ruraux Faire acquérir un début de professionnalisation Préparer les élèves à la poursuite d'étude en BAC Pro (1^{ère} et terminale) 	
Contenu de la formation	<p><u>Enseignement Général (E.G)</u></p> <p>EG1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques</p> <p>- Physique Chimie</p>	<p>Durée : 1 an 560 heures</p> <p>35 H hebdomadaire</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Bio Eco - Informatique (TIM) <p>EG2 : Construction d'une culture humaniste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Français - Histoire - Géographie <p>EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences Economiques et Sociales - Anglais - Education Socioculturelle <p>EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPS - EMC <p><u>Enseignement Professionnel(E.P)</u> EP1: Contexte des chantiers d'aménagement EP2: Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels EP3: Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technique - Reconnaissance des végétaux <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <p>Accueil Bilan Stages Bilan-Carnet Services</p>	<p>soit :</p> <p>16 semaines de cours</p> <p>Apprentissage :</p> <p>36 semaines en entreprise</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>La pédagogie de l'alternance En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p> <hr/> <p>Des outils indispensables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le carnet de liaison, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur CFA MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti. • Les relations parents / équipe pédagogique / entreprise Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et l'entreprise. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression de l'apprenti. 	

	<p>Modalités</p> <p>Le principe pédagogie de l’alternance est d’utiliser au maximum ce que l’apprenti a vu en entreprise pour l’aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages. Après le temps en entreprise, l’apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être » • Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes. • Accroître son réseau de relations.
<p>Coût de la formation</p>	<p>Entreprise Secteur Privé Financement 100 % OPCO dont dépend l’entreprise, gratuit pour l’apprenti - Reste à charge pour l’apprenti : 7€/repas et 4€ /nuit</p> <p>Entreprise Secteur Public Financement 100 % CNFPT, gratuit pour l’apprenti - Reste à charge pour l’apprenti : 7€/repas et 4€ /nuit</p>
<p>Responsable de l’action Contact</p>	<p>Responsable administratif : M. PRUVOST Patrick patrick.pruvost@mfr.asso.fr</p> <p>Responsable pédagogique : M. GABRIOT Yohann yohann.gabriot@mfr.asso.fr</p>
<p>Suivi en entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises supports de l’apprentissage sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping... • La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR. • Le carnet de liaison, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal. • La déclaration de dérogation aux travaux interdits en vue d’accueillir des jeunes mineurs âgés d’au moins 15 ans en formation professionnelle devra être complétée.
<p>Evaluation de la formation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l’apprenti en rapport avec son projet 2. Mesure des acquis de l’apprenti (devoirs formatifs, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude) 3. Mesure de la satisfaction des familles, de l’apprenti en cours de cycle de formation, par un bilan pédagogique semestriel 4. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l’enseignement agricole 5. Enquête de satisfaction des familles, de l’apprenti après l’année de seconde (bilan à 3 mois)
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange permanent avec l’apprenti sur son projet • Visites d’entreprises du secteur du paysage • Poursuite d’études vers un Bac Pro <p>BAC PRO - Gestion des milieux naturels et de la faune RNCP36789 BAC PRO – Forêt RNCP36790</p>

	BAC PRO - Aménagements paysagers RNCP38857
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	 Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap, Mme Jane ANFRAY - jane.anfray@mfr.asso.fr

Référencement : date de révision : mai 2024